

SOMMAIRE

P 1 : Édito  
Une fin d'année dans  
le chaos

P 2 :  
PROMOTIONS 2021

P 3 :  
Recours mouvement  
intra académique  
2021.

P 3 : Professeur de  
construction,  
une espèce en voie de  
disparition ?

P 3 :  
Le lycée Argouges en  
lutte

P 4 : Enquête sur les  
conditions de  
formation à l'INSPE  
pour les stagiaires  
PLP de l'académie de  
Grenoble année 2020  
2021

Syndicat National Unitaire de  
l'Enseignement Professionnel

Bourse du travail  
32 avenue de l'Europe  
38030 GRENOBLE  
Tél/Fax : 04 76 09 49 52.  
<http://grenoble.snuep.fr/>



ÉDITO

Une fin d'année dans le chaos

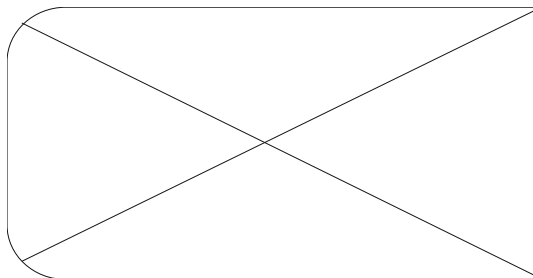
Le travail à distance avant ou après les deux semaines s'est déroulé à la quasi-perfection selon le ministère de l'Éducation Nationale. Cependant, sur le terrain, les enseignant·es se sont heurté·es aux bugs multiples des plateformes et ont dû à nouveau bricoler afin de conserver le lien pédagogique.

Le retour en présentiel a été tout aussi chaotique avec des interprétations différentes sur le protocole renvoyé à nouveau au local. Des chefs d'établissement ont notamment pris beaucoup de liberté avec la mise en œuvre de la demi-jauge. C'est ainsi que certains établissements ont choisi un retour avec des classes entières, voire en totalité pour certaines SEP, dans un contexte sanitaire toujours aussi préoccupant.

Le cas des autotests est après celui des tests antigéniques en novembre un échec cinglant. J.-M. Blanquer annonce une commande de près de 60 millions d'autotests, les boîtes sont arrivées péniblement dans les établissements et seulement pour les professeurs, les AED, AESH, CPE, Psy-ÉN et personnels administratifs étant scandaleusement exclus dans la première distribution. Pour les élèves, outre l'envoi tardif des autotests, le protocole à mettre en place s'avère très difficile et les établissements ont pour la plupart limité le dispositif.

Lors de son allocution au journal de 20h, portant sur les examens de fin d'année, la voie professionnelle a été à peine esquissée. La lettre envoyée le soir même n'a fait qu'entretenir le flou et la confusion.

Depuis des mois, le SNUEP-FSU,



anticipant les problèmes liés à la situation sanitaire, a réclamé en vain au ministre un aménagement des épreuves et la suppression de l'oral du chef d'œuvre faute de préparation suffisante.

Les aménagements proposés se font dans la plus totale cacophonie, on hésite pour qualifier ces mesures entre l'amateurisme et le mépris. Le ministère a laissé les collègues et les établissements sans consignes claires pour les CCF, créant ainsi une inégalité de traitement entre les candidats. Pour les épreuves ponctuelles, c'est encore plus

stupéfiant, car seulement 2 seront prises en compte mélangeant les coefficients, les enseignements généraux et professionnels.

Sur le terrain, les collègues ont permis au système éducatif de fonctionner grâce à leur conscience professionnelle mais sont épuisés par cette année très éprouvante qui s'achève dans le plus grand chaos.

Le ministre a donné ses conclusions du Grenelle de l'éducation, nous sommes bien loin d'une revalorisation historique. Certains points sont assez inquiétants pour nos métiers, nous y reviendrons dans un prochain journal.

Le SNUEP-FSU exige toujours qu'une réelle revalorisation salariale soit mise en place pour tous les personnels avec un dégel du point d'indice et sans contrepartie.

## PROMOTIONS 2021

### Hors Classe :

Comme chaque année, le passage au grade de Hors Classe se fait selon un barème qui correspond à l'échelon, l'ancienneté dans l'échelon et l'appréciation finale du recteur.

L'appréciation finale du recteur (ou de la rectrice) est pérenne jusqu'à l'obtention du grade.

Cette année, 3 systèmes vont cohabiter rendant ainsi le passage très inéquitable.

- Les collègues n'ayant jamais eu de rendez-vous de carrière.

- Les collègues avec des contingents (10% excellent, 45 % très satisfaisant et 45 % satisfaisant ou à consolider)

- Les collègues avec des contingents (30% excellent, 45 % très satisfaisant et 25 % satisfaisant ou à consolider) pour la nouvelle mouture.

La circulaire précise que l'ensemble des collègues ont vocation à accéder au grade de hors classe sauf opposition.

### Classe Exceptionnelle :

Le passage à la classe exceptionnelle se fait à partir de 2 viviers :

- Vivier 1 : avoir 8 ans de missions particulières et être au moins au 3ème échelon de la HC.

- Vivier 2 : être au 7ème échelon de la Hors Classe au 31 août 2021.

A partir de cette année, les collègues n'ont pas à candidater au titre du vivier 1. La validation pour le vivier 1 s'est effectuée via iprof avec le CV à compléter.

Le ministère accorde des contingents aux académies qui repartissent de la façon suivante :

- 80 % des promotions pour le vivier 1
- 20 % pour le vivier 2.

A titre d'exemple, l'an dernier était attribué 43 promotions pour le vivier 1 et 9 sur le vivier 2.

Le SNUEP-FSU déplore que de nombreuses promotions soient perdues faute d'enseignant.es

éligibles au vivier 1 sans être reversées dans le vivier 2 afin de permettre à plus de collègues d'accéder à ce grade.

Le barème est ensuite établi comme suit :

Vivier 1 : l'échelon dans la HC et l'appréciation recteur.

Vivier 2 : ancienneté dans le 7ème échelon et l'avis final du recteur.

Il existe 4 appréciations finales du recteur : Excellent, Très satisfaisant, Satisfaisant et Insuffisant ainsi qu'un quota pour l'avis excellent :

- 20 % maximum pour le vivier 1
- 5 % maximum pour le vivier 2.



Le SNUEP-FSU juge inacceptable l'avis insuffisant qui pourrait être porté à des collègues ayant plus de 30 ans de service dans l'éducation nationale et a toujours exigé le retrait de celui-ci.

Pour rappel l'avis satisfaisant ne permet pas d'accéder à la promotion classe exceptionnelle.

### Échelon spécial :

Pour être éligible à ce tableau d'avancement, il faut avoir au moins 3 ans d'ancienneté au 31 août 2021 dans le 4ème échelon de la classe exceptionnelle.

Le barème se fait sur l'ancienneté sur l'échelon de la classe exceptionnelle et l'avis final recteur.

Le contingent de promotions correspond à 20 % de l'effectif de la classe exceptionnelle.

La circulaire préconise de porter une attention particulière aux enseignant.es les plus expérimenté.es.

**Le SNUEP-FSU veillera à ce que la parité femmes/hommes soit respectée pour l'ensemble de ces promotions dans le corps des PLP**

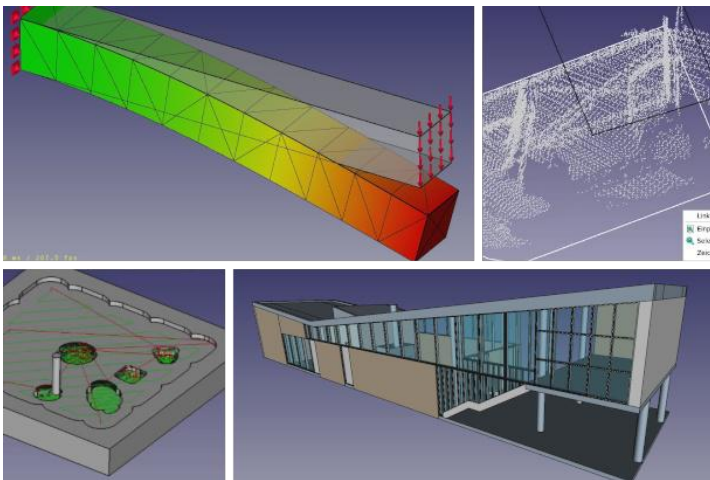
**Le SNUEP-FSU continue de revendiquer une carrière parcourue avec une échelle unique au meilleur rythme pour tous avec un indice terminal de 1063.**

## Professeur de construction, une espèce en voie de disparition ?

Le fléchage des heures dédiées à la Construction au sein des référentiels d'enseignement professionnel n'est plus clairement formalisé.

La transformation de la voie professionnelle et la mise en place des familles de métiers, que le SNUEP-FSU continue de dénoncer, amplifie les difficultés de répartition des horaires en enseignement professionnel pour les PLP de Construction et laisse place à toutes les interprétations.

La diminution des heures en enseignement professionnel au profit des autres dispositifs tels que la co-intervention, la consolidation, l'orientation et le chef d'œuvre vient complexifier fortement la répartition. À cela s'ajoute, les coupes drastiques dans les DHG qui amènent à des arbitrages entre les disciplines au sein des établissements.



Au vu de l'action d'un nombre important des proviseurs de l'académie de Grenoble, il semble qu'il y ait une directive académique pour que ces heures d'EP soient récupérées.

Autrement dit, dans de nombreux établissements de l'académie, les heures dédiées auparavant aux collègues de construction disparaissent au profit des enseignant-es de spécialité.

Les collègues ont interpellé leur inspecteur, ils sont pour l'instant sans réponse satisfaisante, se retrouvant bien seuls dans cette situation inconfortable autant pour le présent que pour l'avenir de la filière et le devenir de leurs postes.

Des solutions insatisfaisantes sont apportées aux collègues comme se consacrer aux chefs d'œuvre, à la co-intervention ou à l'AP, ce qui est parfois compliqué voire impossible puisque les autres disciplines doivent et souhaitent également participer à ces dispositifs.

D'autres propositions ont été faites notamment dans le cadre d'une reconversion, qui s'avère ainsi imposée, pour devenir DDF, enseignant-e en Maths-Sciences ou enseigner les Sciences Industrielles en lycée technique... Mais ce sont les mêmes difficultés que rencontrent également les collègues en SI avec la mise

en place des options en lycée technologique rend caduque cette dernière possibilité.

Pendant la lecture des référentiels rend pourtant les enseignant-es de la spécialité construction incontournables les reconnaissant comme personnels spécialisés sur des parties du programme.

Les inspecteurs de l'académie de Grenoble devraient donc flécher les heures de Construction pour chaque filière, autant pour les collègues que pour les élèves comme l'exige un enseignement de qualité.

Il est à noter que dans certaines académies, les inspecteurs de cette discipline ont déjà réalisé ce travail afin de conserver cette spécialité essentielle dans la formation de nos élèves.

**Le SNUEP-FSU, conscient des difficultés des collègues de construction, les soutiendra et les accompagnera en audience au rectorat si la demande lui était faite.**

**Le SNUEP-FSU exige d'ailleurs un cadrage national dans les référentiels identifiant la partie « Construction » et les heures dédiées à cette matière pour chaque diplôme.**

## Recours mouvement intra académique 2021.

Les résultats du mouvement intra-académique devraient être consultables sur iprof le 18 juin.

A partir de cette date, vous pouvez effectuer un recours gracieux auprès du rectorat dans un délai de 2 mois.

Deux cas de figure se présentent :

**Cas n°1 :** Vous pouvez faire un recours et être accompagné par le SNUEP-FSU si

- Vous n'obtenez pas de mutation
- Vous êtes muté.e en extension (en dehors de vos vœux).

**Cas n°2 :** Vous pouvez faire un recours à titre personnel si

- Vous êtes muté.e sur un vœu émis mais non satisfaisant (par exemple sur un vœu 10).

Les modalités de demande de recours ne sont pas encore communiquées, cela devrait se faire via la plateforme dédiée.

Nous informerons les collègues dès que le rectorat nous aura indiqué la procédure.

## LE LYCÉE ARGOUGES EN LUTTE

**Les enseignant-es du lycée Argouges de Grenoble sont en lutte pour le maintien de la filière logistique dans leur établissement. Cette filière dont l'insertion est reconnue est menacée avec comme justification inacceptable son coût.**

**Le SNUEP-FSU accompagne les collègues du lycée dans leur combat et les accompagnera dans leurs démarches.**

**Nous reviendrons dans le prochain journal sur les actions et les aboutissements du dossier.**

## Enquête sur les conditions de formation à l'INSPE pour les stagiaires PLP de l'académie de Grenoble année 2020 2021

Enquête sur les conditions de formation à l'INSPE pour les stagiaires PLP de l'académie de Grenoble année 2020 2021

20 retours de questionnaires

6 pour Chambéry et 14 pour Grenoble

Recrutement : 9 concours externe et 11 concours interne

### Temps de présence :

Les stagiaires qui sont à 9h (45%) 18h (25%) 10h et 22h (15%) ont tous l'obligation de suivre des formations à l'INSPE : 45 % sur deux jours et les autres selon leur parcours 1 à 2 jours suivants les semaines.

### Suivi des stagiaires :

- 85% des stagiaires ont eu en début d'année un tuteur identifié
- 55% seulement ont leur tuteur présent dans leur établissement, ce qui s'avère très insuffisant.
- 65 % des stagiaires PLP sont regroupés avec des collègues de lycées et collèges ou d'enseignements généraux.

### Qualité de la formation disciplinaire :

- 60 % des stagiaires jugent que la formation disciplinaire est adaptée à leur formation initiale,
- 25 % trouve cette formation trop transversale
- 15 % la juge inadaptée.

Pour les deux derniers groupes il faut prendre en compte les parcours professionnels individuels.

Si la formation à la conduite et à la gestion de classe est faite pour 85 % des stagiaires, elle reste trop théorique est trop souvent inadaptée à la voie professionnelle dont les besoins spécifiques ne sont pas toujours pris en compte et mis en place.

### Ressentis et points à améliorer :

- La formation à l'INSPE des stagiaires 18h est trop lourde.
- Manque de considération pour l'aspect humain. Les formateurs ont tendance à infantiliser les stagiaires et sont définitifs dans leur choix et leurs affirmations : il y a peu de dialogues constructifs.

- Peu de temps consacré au PLP, la formation est tournée essentiellement vers les collèges et lycées généraux.

- Le parcours adapté ne réduit en aucune façon la charge de travail : les formations spécifiques (construire une séquence, l'évaluation...) sont adaptées et utiles par contre les formations transversales (outils numériques, mémoire) sont déconnectées de nos réalités de terrain de PLP.

- Surmenage et stress pour beaucoup. Des difficultés à être dans les temps pour rendre les devoirs demandés avec le travail conséquent à réaliser pour le lycée. Cela rend compliqué la vie privée.

**Le SNUEP-FSU de Grenoble remercie les stagiaires ayant participé à cette enquête et a fait remonter à l'administration les problématiques de la formation.**

**Le SNUEP-FSU s'oppose à l'instauration d'un parcours par alternance et exige une réelle formation des enseignant.es avec un service maximum de 6 h.**

## La vie rêvée des jeunes profs



## UN SYNDICAT ENGAGÉ, COMBATIF ET DÉTERMINÉ



LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC



*Notre métier, leur avenir*

Tous les responsables du SNUEP sont en poste avec vous sur le terrain. Disponibles, facile à joindre, ils vous écoutent, vous conseillent, vous défendent, vous aident dans vos démarches.